



Inf@rmations  
municipales

▲ JUILLET 2011

65



**Saint-Léger**  
sous-Cholet





## COORDONNÉES

### ▲ La Mairie

Rue des Mauges  
49280 SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET  
Tél. 02.41.56.23.23  
Fax 02.41.56.26.61  
Email : [saint.leger.sous.cholet@wanadoo.fr](mailto:saint.leger.sous.cholet@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.saintlegersouscholet.fr](http://www.saintlegersouscholet.fr)

### ▲ Horaires d'ouverture

Lundi 15h-18h  
Mardi, Mercredi  
et Vendredi 9h-12h 15h-18h  
Jeudi 9h-12h30  
Samedi 9h-12h



## SOMMAIRE

▲ Editorial ..... 3

### Commissions

▲ Vie sociale ..... 2-4

▲ Cadre de vie ..... 5

▲ Communication ..... 6-9

### Infos diverses

▲ Associations ..... 10-27

▲ Informations ..... 28-31

▲ Histoire ..... 30-34

Textes conçus  
par les Commissions,  
services municipaux et  
associations communales.



# Editorial



A l'heure où nous rentrons pleinement dans la période estivale, je voudrais insister auprès des personnes âgées et/ou handicapées ou isolées, pour les inciter à s'inscrire sur le registre communal du Plan Canicule. Rappelons que chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre une veille saisonnière est activée autour des risques liés à la chaleur. Dès lors que Météo France prévoit un épisode de forte chaleur prolongé, comme le dépassement des indices biométéorologiques dans un département sur trois jours et trois nuits consécutifs, un niveau de «mise en garde et actions» est déclenché par les préfets des départements concernés. Une série d'actions de prévention et de gestion sont mises en œuvre par les services publics et les acteurs territoriaux pour répondre au mieux à la durée et à l'intensité du phénomène climatique.



Enfin le niveau de «mobilisation maximale» est déclenché sur instruction du Premier ministre dans le cas où la canicule est aggravée par des effets collatéraux (rupture de l'alimentation électrique, pénurie d'eau potable, saturation des établissements de santé...). Merci de nous aider à recenser, de manière préventive le public concerné afin de prévenir en cas de fortes chaleurs les institutions publiques et mettre en place des actions de solidarité.



Avec les premiers départs en vacances, je voudrais inciter ceux d'entre vous qui laissent leur domicile quelques jours ou quelques semaines cet été à utiliser le service mis en place par la Gendarmerie Nationale à savoir «l'Opération Tranquillité Vacances».



Ce service proposé par la brigade de gendarmerie de Saint Macaire en Mauges permet la surveillance des résidences temporairement inoccupées. Il vous suffit de signaler votre départ en vacances à la gendarmerie en précisant votre temps d'absence et les dispositifs de sécurité que vous avez mis en place, comme une alarme par exemple.

Dans le cadre d'une opération de surveillance générale, une ronde régulière pourra être effectuée devant votre domicile afin de repérer des éléments inhabituels (individus et véhicules suspects, volets ouverts, fenêtre cassée...). Cela peut avoir un effet dissuasif. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à composer le 17 ou à vous rendre à la Brigade de gendarmerie de Saint Macaire en Mauges.

N'hésitez pas aussi à solliciter votre voisinage ou votre famille pour jeter un coup d'œil, simuler une présence, relever le courrier... Même si votre logement n'est pas menacé, merci d'informer la mairie ou la gendarmerie de tout fait suspect pouvant laisser penser qu'un cambriolage peut avoir lieu ou est en train de se dérouler. N'hésitez pas à noter, quand c'est possible, la plaque d'immatriculation d'un véhicule par exemple.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal préparé par les commissions et services municipaux et les associations communales, j'en profite pour vous souhaiter un très bel été 2011.

Le Maire,  
Jean-Paul OLIVARES





## PERMANENCE VIE SOCIALE



**Corinne DROUET**  
Mercredi et samedi matin  
de 11h à 12h  
ou sur rendez-vous.

# Commission

## VIE SOCIALE

### ▷ FACIL :

Fonds d'Accompagnement et de Contribution aux Initiatives Locales  
Pour un coup de pouce à vos projets, pensez au F.A.C.I.L.

la CAC et la commune, à travers ce dispositif, se proposent d'aider une association, un groupe d'habitants ou de jeunes, à réaliser un projet particulier. Une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 000 € peut être accordée.

Questions préalables pour savoir si votre projet peut être présenté dans le cadre du FACIL :

- Votre projet participe-t-il à l'amélioration du cadre de vie ?
- Votre projet favorise-t-il les relations entre les habitants (dynamique de quartier ou intercommunale, publics les plus en difficulté) ?
- Avez-vous besoin de soutien pour créer votre association ?

Si vous répondez OUI à l'une d'elles, vous pouvez retirer un dossier de demande de subvention au Service Développement Social de la CAC ou bien en Mairie.

**Contacts :** 02 41 65 26 11 - [sds@agglo-choletais.fr](mailto:sds@agglo-choletais.fr)



### ▷ JARDINAGE au CSI

Depuis l'automne 2010, un groupe de jardiniers s'est constitué, au sein du Centre Social Ocsigène, et a créé un jardin dans l'espace situé derrière le foyer de jeunes.

Après l'engouement des débuts, le groupe a vu le nombre de ses membres diminuer et cherche de nouveaux volontaires. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact au Centre Social.

### ▷ RESTAURANT SCOLAIRE

Comme tous les ans, nous vous rappelons qu'il faut remplir un dossier, à retirer en mairie, qu'il s'agisse d'une première inscription **ou d'un renouvellement**.

Si votre enfant est allergique, pensez bien à le noter et contactez le médecin scolaire afin d'établir un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé). Dans une démarche écologique et économique, les menus ne sont plus distribués. Ils sont visibles sur le site internet de la Commune ([www.saintlegersouscholet.fr](http://www.saintlegersouscholet.fr)), affichés aux écoles et à la salle du restaurant.







# Commission

## VIE SOCIALE

### ▷ **AELA :**

Ce sont les bénévoles de l'Association Enfance Loisirs et Animation qui gèrent les services Périscolaire, Accueil de loisirs et Multi-accueil crèche et garderie, qui accueillent vos enfants à la Maison de l'Enfance. Afin que cette gestion soit plus «légère» pour l'association, il est nécessaire que les bénévoles y soient nombreux. Parents qui profitez de ces services, que feriez-vous sans ? Alors portez-vous volontaire, plus vous serez, moins il y aura à faire pour chacun. Chacun peut faire un peu selon son temps, ses moyens. (tél. de la maison de l'Enfance : **02 41 58 15 09**)



### ▷ **PERSONNES ÂGÉES**

#### • **Pôle seniors**

«Depuis le temps qu'on en parle», ça y est la construction du foyer et des locaux pour personnes âgées va débiter à l'automne pour se finir en mai 2012. Ce pôle seniors va permettre à nos aînés d'avoir un lieu de rencontres et d'animations à l'égal de la «Maisonnée» de Cholet. Ils pourront s'y retrouver pour déjeuner, jouer, chanter, faire des activités... accompagnés d'une animatrice à certains horaires.

#### • **Vivre chez soi en sécurité - conseils**

- Médicaments  
Attention danger ! Faites confiance d'abord à votre médecin et à votre pharmacien.
- En votre absence  
Fermetures des portes à clé, des volets ...  
Pendant vos sorties, conservez vos clés sur vous  
Remettez un double de vos clés à une personne de confiance  
En cas d'absence prolongée, laissez à votre domicile une apparence habitée ...
- Vente à domicile  
Attention aux démarcheurs. Prenez le temps de la réflexion et demandez conseil à votre entourage avant tout engagement.  
Attention aux appels téléphoniques qui ont pour but quelquefois de savoir si vous êtes seul(e).  
Ne donnez jamais vos coordonnées par téléphone.





# Commission

## VIE SOCIALE



### ▷ BOURSES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Les élèves désirant poursuivre des études supérieures au titre de l'année 2011/2012, peuvent se voir octroyer des bourses par le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération du Choletais.

#### Aides départementales

Les dossiers de demande sont à retirer dès maintenant à l'Hôtel du Département, place Michel Debré, Direction de l'éducation, de la Jeunesse et de l'enseignement supérieur, 49941 ANGERS Cedex 9.

Leur date limite de dépôt est fixée au 31 octobre 2011.

Tous renseignements, et notamment les conditions d'attribution, pourront être obtenus auprès du service indiqué ci-avant, au 02 41 81 43 23.

Site du Conseil Général : <http://www.cg49.fr>

#### Aides intercommunales

La bourse intercommunale d'enseignement supérieur est une aide sociale facultative que la Communauté d'Agglomération du Choletais accorde aux étudiants en fonction de certains critères.

Les dossiers sont à retirer, dès le 1er septembre, à l'accueil de la Communauté d'Agglomération du Choletais, Parc Pérotaux - 46 avenue Gambetta - 49300 Cholet.

Site de la CAC : <http://www.agglo-choletais.fr/>



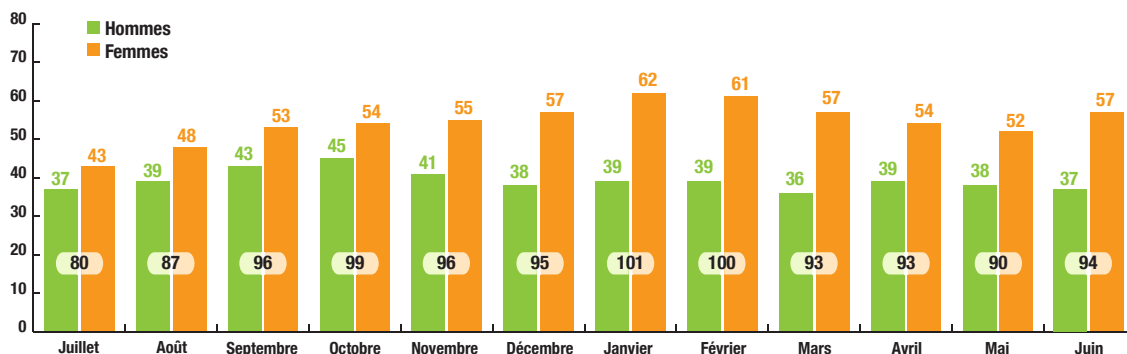
### ▷ PLAN CANICULE :

Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile, peuvent solliciter leur inscription sur le registre communal.

En cas de déclenchement par le Préfet d'un plan d'alerte et d'urgence et notamment d'un plan canicule, les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou au CLIC-IGEAC du Choletais (24 avenue Maudet (face aux halles) 49300 Cholet – Tél. 02-41-30-26-34)

### ▷ COURBE des DEMANDEURS d'EMPLOI depuis JUILLET 2010 :







# Commission

CADRE DE VIE

PERMANENCE  
CADRE DE VIE



Jean-Claude SORIN  
Samedi 10h à 12h

Nous arrivons à la moitié de l'année et ce bulletin nous permet de faire le point sur les travaux 2011.

1. Les peintures prévues dans le hall d'entrée de la mairie ainsi que le passage salle de Sports/Cantine ont été réalisés.
2. Les travaux de mise en sécurité des locaux de rangement de l'école seront faits pendant les grandes vacances ; il en est de même pour :
  - Le changement de la hotte dans la cuisine du restaurant scolaire.
  - Le grillage de protection contre les ballons à la Maison de l'Enfance.
3. Le programme annuel de réfection voirie sera réalisé par l'entreprise BOUCHET courant juillet.
4. Les grilles de protection des rosaces à l'église seront posées après les congés d'été.

## ▷ RUE DES MAUGES



Les travaux d'assainissement et de réfection des canalisations d'eau potable sont en cours et seront terminés fin juillet.

Le projet d'effacement des réseaux électriques est en cours de finalisation avec le Syndicat d'Energie et le début des travaux est prévu en septembre.

Le dossier d'appel d'offre pour la voirie est en cours d'élaboration avec un objectif d'ouverture des plis en septembre / octobre, avec un démarrage des travaux prévus au début 2012.

## ▷ STRUCTURE PERSONNES AGÉES

Le permis de construire est en examen à la Direction Départementale des Territoires pour un début de chantier en septembre.

Les travaux d'assainissement seront réalisés en juillet.

## ▷ ZAC DU MARTINEAU

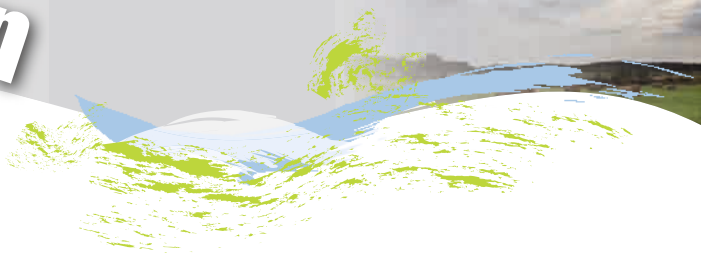
La 2<sup>ème</sup> tranche du Martineau étant terminée, Sèvre Loire Habitat et le Cabinet Maïore travaillent actuellement sur l'aménagement de la 3<sup>ème</sup> tranche et du rond point sur la route du May-Sur-Evre.





# Commission

## COMMUNICATION



PERMANENCE  
COMMUNICATION



**Christian USUREAU**  
Samedi 10h à 12h

### ▷ RENCONTRE ENTRE CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS ET CONSEIL DE JEUNES DE LA CAC

Le samedi 14 mai dernier, la commune de St Léger a organisé le rassemblement des Conseils Municipaux d'Enfants de la CAC (Le May sur Evre, La Tessoualle, Trémentines, St Léger) et le Conseil Municipal des Jeunes de Cholet.

Dans un premier temps, les jeunes élus ont présenté leur commune respective, les projets réalisés et ceux en cours... Puis ils ont participé à un jeu de piste citoyen en extérieur (encadré par le Conseil de Jeunes de Cholet).

En fin de matinée, en présence des élus adultes de chaque commune, ils ont reçu la médaille de St Léger et un diplôme souvenir de cette rencontre.

Le rendez-vous est déjà pris en 2013 pour un autre échange entre CME et CMJ de la Communauté d'Agglomération du Choletais.



CME Le May sur Evre



CME St Léger



CME Trémentines



CME La Tessoualle



CMJ Cholet



Fil rouge CME-CMJ







# Commission

## COMMUNICATION



### ▷ LE CIRCUIT DES EPOUVANTAILS

Le franc succès de cette animation, organisée par l'Office du Tourisme du Choletais, rencontré au sein des communes de la Communauté de l'Agglomération Choletaise l'an dernier, conduit tout naturellement à rééditer l'opération durant cet été. Les épouvantails créés par les particuliers, les associations, les écoles, les maisons de retraite, les comités des fêtes, les centres sociaux ... sont en place depuis le 1<sup>er</sup> juillet, et permettent aux touristes et aux habitants de découvrir au fil du circuit, le petit patrimoine, les curiosités, les éléments naturels du territoire. Ils seront visibles jusqu'au 25 septembre 2011.

Cette année, CHOLET s'associe à cette manifestation et afin de découvrir plus aisément la réalisation des Choletais, leurs épouvantails seront regroupés au Musée du textile.

A ST LEGER, des créations sont visibles :

- à la Gare – Réalisation des Amis de Léo (cf page 23)
- Impasse de l'étang
- Chemin des rues
- A la Mairie - Réalisation du C.M.E.

### ▷ DISTRIBUTION

Vous ne trouvez pas régulièrement le bulletin municipal dans votre boîte à lettres ou vous connaissez un voisin qui rencontre le même désagrément. De même, vous n'avez pas reçu le Guide des Associations distribué en début d'année.

Sachez que des exemplaires sont toujours disponibles en Mairie.

**N'hésitez pas à les demander.**



### LE RENDEZ-VOUS ECONOMIQUE ...

Une nouvelle activité s'installe à ST LEGER :  
**la SARL HARFANG SECURITE**

L'entreprise, située 27 rue de la Vendée, dispose d'un personnel diversifié et qualifié, pour assurer, assistance, surveillance, gardiennage de lieux divers, service de maintien de l'ordre, de sécurité incendie ...

**Contact :** Tél. 06.08.87.00.37 / 06.12.79.91.28

Fax : 02.41.56.16.26

Mail : mahama.ouattara@orange.fr

**HARFANG SÉCURITÉ**  
Vigilance - Gardiennage      Protection - Sécurité

**OUATTARA Karim**  
Gérant

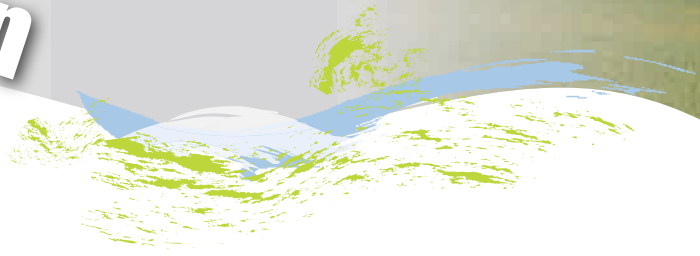
27 rue de la vendée - LOG 6  
49280 St-Léger-sous-Cholet  
Tél. 06 08 87 00 37 - 06 12 79 91 28  
Fax. 02 41 56 16 26  
mail: mahama.ouattara@orange.fr





# Commission

## COMMUNICATION



### ▷ LE JEU DU FOULARD ET SES DÉRIVÉS

Chers parents,

Le but de cet article n'est pas de vous stresser, mais simplement de vous alerter afin que vous puissiez discuter de ce sujet très sensible avec vos enfants.

Le jeu du foulard, rêve bleu, été indien, (ou tous les autres noms qui lui sont donnés) est toujours d'actualité. Malheureusement, les enfants, ado n'utilisent plus forcément un foulard, mais leurs bras pour s'étouffer et accéder à une jouissance particulière...c'est comme une drogue par la suite.

**Particulièrement dangereux, ce jeu consiste à provoquer une asphyxie ou plus exactement, une anoxie (manque d'oxygène par strangulation, étouffement ou sanguin via l'artère carotide) du cerveau en bloquant l'arrivée de l'oxygène au cerveau.**

**Cette pratique provoque, dans la plupart des cas, un évanouissement, des convulsions dues au manque d'oxygène dans le cerveau, et parfois des**

**lésions cérébrales irréversibles qui donnent lieu à des séquelles graves ou à des handicaps chroniques. Ce jeu est aussi responsable de la mort de personnes (enfants, adolescents) par arrêt cardiaque.**

**Bien souvent pratiqué en groupe, ce jeu est pratiqué par une incitation de l'entourage amical, pour faire comme tous les autres ou pour intégrer un groupe comme dans les rites d'initiations. Il est souvent présenté comme un simple «jeu» d'expérimentation physique, permettant aux participants de vivre des sensations qualifiées d'agréables allant d'un sentiment de relaxation, de bien-être, jusqu'à des hallucinations visuelles ou auditives. La notion de risque couru et de danger n'est que très rarement présente à l'esprit des jeunes pratiquants, qui y voient une simple expérience corporelle.**

A St Léger, des enfants ado ont été surpris en train de «jouer» à ce jeu très mortel ! Ils sont aussi bien en CM2 qu'en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. Il ne s'agit peut être pas de vos enfants, mais peut être des camarades qu'ils connaissent et qu'ils côtoient.

Il paraissait important à des parents de vous donner cette info, afin de faire de la prévention tout simplement. On les croit encore «petits», et finalement ils grandissent bien vite et ce genre de jeu peut, un jour, croiser leur chemin.



**Informez vos enfants, c'est les prévenir du danger avant d'y être confronté.**





# Commission

## COMMUNICATION

### ▷ PERSONNEL COMMUNAL

#### DEPART

Le 14 avril dernier, **Alain BESNARD**, chargé de l'entretien du bourg depuis bientôt 22 années, a dit au revoir à ses collègues des services techniques, pour goûter aux joies de la détente et du jardinage. Bonne retraite.



#### ARRIVEE

C'est **Jean-Yves RAIMBAULT** qui a pris le relai, et rejoint le 2 mai, l'équipe technique pour assurer les travaux d'espaces verts et l'entretien général. Nous lui souhaitons la bienvenue.



**Séverine LEMAITRE**, bénéficie quant à elle, d'un Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.) pendant un an, destiné à faciliter son insertion dans le monde professionnel.

Elle apporte son concours au restaurant scolaire et aux services administratifs.

# Commission

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ▷ LA BATISSE : UN NOUVEL ESPACE VERT AGREABLE

Deux ans après la vente des bâtiments et de 9000 m<sup>2</sup> de terrain, la commune reste propriétaire de l'espace situé à l'arrière des anciennes granges. L'aménagement du site, défini par le conseil municipal, avait pour objectif :

- d'en faire un espace public accueillant et agréable
- de pouvoir s'y promener, flâner, pique niquer et se détendre en famille

Les travaux réalisés comprennent :

- une grande pelouse arborée, avec quelques tables de pique nique pour les sorties estivales
- la création d'une allée bordée de chênes permettant la sortie du bois, et réservée à l'exploitant forestier
- l'aménagement d'une zone de stationnement stabilisée, délimitée par un merlon planté d'arbustes
- un terrain de boules avec quelques arbres plantés en périphérie pour se protéger du soleil

Pour information, le coût total de l'aménagement, réalisé presque entièrement par les services municipaux s'élève environ à 27 500 €.

Situé à proximité de l'étang, et proche de la zone de la prairie, cet espace complète les différentes zones vertes existantes, que la commune tient à préserver et à mettre en valeur.





# Association

E.S.S.L. ATHLÉTISME

## INFORMATIONS

▲ Entente des Mauges  
[www.entetedesmauges.fr](http://www.entetedesmauges.fr)

## ▷ LE MOT DU PRÉSIDENT

J'ai eu l'honneur d'être élu Président pour remplacer Gilbert VOGNE. Après ces 20 ans de Présidence, je le remercie, au nom de tous, pour tout ce qu'il a fait pour la section d'athlétisme de Saint Léger. Je remercie aussi les membres du bureau qui m'ont donné cette confiance :

**Gaby CHIRON :**

vice-Président

**Serge LEFORT :**

secrétaire

**Patricia CHIRON :**

secrétaire-adjoint

+ encadrant

**Gérard PETITEAU :**

Trésorier +encadrant

**Gilbert VOGNE :**

responsable matériel

+ encadrant

**Jean-Luc MARTIN :**

matériel + encadrant

Mon devoir, à présent, sera de faire vivre cette section pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs Parents qui nous font confiance

Gérard BROUSSEAU



Une partie des enfants de la saison 2010-2011 avec leurs encadrants.

## LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2011 DÉBUTERONT LES ENTRAÎNEMENTS D'ATHLÉTISME.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux heures d'entraînements le samedi de 13h45 à 15h15 à la salle de sports

Enfants nés de 2000 à 1999 et de 2005 à 2001, le mercredi après-midi au May S/Evre ou à Cholet, ou encore auprès des responsables ci-dessous.

**Cotisation :** 74€ (2005 – 2001) - 76€ (2000 – 1999)

Tarif dégressif pour plusieurs membres d'une famille (moins 15€ pour le 2<sup>ème</sup> inscrit, moins 20€ pour le 3<sup>ème</sup> et suivants)

**Obligatoire à l'inscription :** Certificat médical – Bulletin d'inscription – Cotisation – Autorisation des parents.

### Personnes à contacter :

**Gérard BROUSSEAU :** 30, rue des Mauges Tél. 02.41.58.18.93

**Serge LEFORT :** «Le Country» Tél. 02.41.56.21.45

**Gérard PETITEAU :** 4, rue de la Ferrière Tél. 02.41.58.63.29

**Patricia CHIRON :** 23, rue d'Anjou Tél. 02.41.56.21.19

**Gilbert VOGNE :** 8, rue des Hortensias Tél. 02.41.56.23.69

**Jean-Luc MARTIN :** «Le Martineau» Tél. 02.41.58.66.73







# Association

E.S.S.L. BASKET



## COORDONNÉES

▲ E.S.S.L. BASKET  
Alain Tisserond  
Président  
02 41 58 89 76

## ▷ E.S.S.L. BASKET

La saison qui s'achève restera immanquablement une saison exceptionnelle sur le plan sportif. En effet, au niveau des résultats marquants, les benjamines ont remporté le titre de «Champion Régional Benjamines» face à Carquefou le samedi 28 mai aux Sables d'Olonnes. Ce titre régional constitue une première dans l'histoire du club qui n'avait encore jamais atteint le niveau régional. Les joueuses de l'ESSL ont de nouveau démontré de grosses qualités morales et sportives et la performance restera inoubliable !

Par ailleurs, les équipes seniors F1 et M1 accèdent au plus haut niveau départemental tandis que l'équipe seniors 2 M monte également d'un niveau et intégrera la saison prochaine la DM3. Du côté des autres équipes jeunes, le succès est également au rendez-vous avec le titre de Champion Départemental Cadets pour notre équipe «cadets 1».

Les plus petits ne sont pas en reste avec l'équipe des poussins (composée majoritairement de joueurs en 1<sup>ère</sup> année) qui a réussi à accéder au niveau départemental A.

Dans l'ensemble, toute la section mini basket a procuré de belles satisfactions au terme d'une saison qui aura vu progresser bon nombre de jeunes.

Grosse satisfaction avec l'école de basket au sein de laquelle plus d'une vingtaine de jeunes a assidûment participé aux entraînements du samedi matin.

Au chapitre des petits regrets, les 1/2 finales perdues en Coupe de l'Anjou pour les seniors M1 et les Cadets 1...

Globalement, **bravo** à toutes les équipes du club qui ont accompli une saison plus que satisfaisante, toujours dans un bon état d'esprit.

Bien entendu, sans la qualité de l'encadrement, toutes ces performances sportives n'auraient pas vu le jour. C'est donc l'occasion de saluer l'**excel-**



**lent travail** effectué par tous les entraîneurs et coachs qui oeuvrent pour la réussite des équipes. Le club tient également à remercier sincèrement les correspondants d'équipe, arbitres, chronométreurs et marqueurs qui apportent un concours précieux et contribuent à la bonne santé de l'ESSL Basket

Un grand merci également aux fidèles et de plus en plus nombreux **supporters** qui garnissent les tribunes le week-end et qui n'hésitent pas à faire les trajets en car pour soutenir leurs équipes favorites !

## BILAN ANIMATIONS

La **soirée familiale** organisée le samedi 27 novembre a connu un très beau succès avec une participation nombreuse. A noter tout de suite sur vos agendas, la date de la soirée 2011 qui aura lieu le **samedi 26 novembre**.

Autre événement cette saison, le club s'était vu confier l'organisation des **1/2 finales de coupe de l'Anjou Jeunes** le samedi 7 mai. Ainsi, la salle verte a connu une belle affluence, particulièrement en soirée à l'occasion du match des cadets de l'ESSL.

Enfin, le week-end du 14 et 15 mai, notre traditionnel tournoi a réuni une trentaine de baby-basketteurs le samedi matin, tandis que le dimanche plus de 200 jeunes des mini poussins aux minimales se retrouvaient pour le plaisir de jouer avec l'espoir de repartir avec la coupe qui récompense le vainqueur de chaque catégorie. Nouveauté cette année, en raison d'un calendrier surchargé, les cadets et les seniors M et F organiseront quant à eux leur tournoi le **dimanche 11 septembre 2011**.

En attendant avec impatience la saison 2011-2012 que nous espérons aussi fructueuse, l'ESSL Basket remercie tous les joueurs, parents de joueurs, supporters et nos partenaires sponsors qui ont contribué au bilan positif de cette saison. Rendez-vous à tous les licenciés le **samedi 10 septembre** à 10h30 dans la salle de sports pour la remise des maillots, les photos d'équipes et la photo de tous les licenciés du club !

**BONNES VACANCES A TOUS**





## COORDONNÉES

▲ **DIVERS DANSES**  
Tél : 06 14 45 02 70  
www.diversdances.com

# Association

## DIVERS DANSES

### ▷ ASSOCIATION DIVERS DANSES

L'association Divers Danses va terminer sa saison le 21 juin par une soirée conviviale et son assemblée générale le 28 juin.

Cette année, 48 couples suivent les cours les mardis, mercredis, jeudis ou samedis. Les cours sont dispensés par Mme Christiane LEGAL, professeur de danses des maîtres de l'académie de danse de France.

Ces cours permettent aux uns et aux autres de satisfaire leurs attentes.

Celles-ci peuvent être diverses : découverte, préparation à un évènement (mariages.), enrichir son potentiel danse pour les thés dansants ou les soirées festives, mais aussi, pour 6 couples, se préparer à la compétition.

L'éventail des danses est assez vaste : valse, tango, valse lente, pasodoble, slow-fox, rock, cha-cha, rumba, salsa, meringué, quick-step, samba et danses en lignes (country et danses irlandaises).

Les cours sont adaptés au niveau des danseurs.

Chaque trimestre, une soirée est organisée pour permettre à tous de pratiquer.

Lors de ces soirées, d'autres cours de danses sont invités. Chaque soirée a rassemblé plus de 110 personnes au May, dans la salle des Laurières.

En compétition, les couples ont participé à différents concours : Challans, Rennes, Montlouis, Tours et Cergy. Les résultats sont très encourageants. Plusieurs podiums ont récompensé les danseurs.

La compétition comprend des latines et des standards et comprend différents niveaux : passion, bronze, argent, or, platine.

### INFORMATION :

**Le 12 novembre l'association Divers Danses organisera le 5<sup>ème</sup> Trophée du Choletais à Bégrolles en Mauges.**

**Cette compétition regroupera des danseurs de toute la France, de différents niveaux et de différents âges (de moins de 15 ans à 55 ans et plus), dont certains de niveau international.**

**Une belle occasion de découvrir cette activité.**







# Association

E.S.S.L. DANSE

## COORDONNÉES

▲ E.S.S.L. DANSE  
Magalie Braud  
présidente  
au 02 41 63 36 37

Lydie LE BAIL  
Vice Présidente  
au 02 41 63 61 40

### Mot de la présidente

Une année s'achève, ce qui me permet de remercier les membres du bureau : Catherine, Marie-Edith, Lydie, Severine, Sylvie, Philippe, ainsi que tous les parents qui nous ont aidés pour les diverses représentations.

Je félicite aussi nos 2 professeurs PAULINE et AMELIE, sans oublier Marcel et Pierrick, musiciens présents à chaque cours du vendredi soir.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous proposer vos idées afin de faire évoluer l'association.

Magalie BRAUD

### Cours de MODERN'JAZZ

Cette année, l'association a accueilli un nouveau professeur de danse : Pauline, jeune diplômée,

Ces cours concernent les enfants nés à partir de 2005, ainsi que les ados les mercredis de 13h 30 à 19H 00.

A noter, l'arrivée d'un garçon dans l'un des cours ! Espérons qu'il sera suivi par d'autres à la rentrée prochaine.

### Cours de DANSE AFRICAINE

L'ouverture du cours à la rentrée dernière a remporté un vif succès. Amélie, le professeur, a rejoint l'association ainsi que plusieurs musiciens présents à chaque cours.

Détente, défoulement, bonne humeur sont au programme de ce cours.

Il est proposé de participer au gala de fin d'année, mais cela n'est absolument pas obligatoire.

Les cours ont eu lieu le vendredi soir à 20H30.

### Cours de HIP HOP NEW STYLE (différent du Break dance)

Deux stages ouverts aux adhérents et au non-adhérents de l'association ont été organisés au vacances de printemps afin de faire connaître cette discipline.

Stéphanie, le professeur que nous avons recruté pour ce cours, a permis aux enfants nés à partir de 2002 et aux ados de découvrir le New style, (ou plus familièrement le Hip Hop «debout») Filles et garçons étaient au rendez vous.

A la rentrée, des cours seront ouverts (places limitées pour la première année).



### Représentation dans 1 maison de retraite sur cholet le 8 juin 2011

avec nos 4 groupes.

Ce fût aussi l'occasion d'un échange inter-génération autour d'un goûter.

### Comme à chaque fois, l'année s'est clôturée par 1 Gala.

Cette année, danse africaine et modern'jazz se sont partagés l'affiche au théâtre de la Séguinière.

Le thème des rêves a permis à tous les danseurs et danseuses de s'exprimer.

### Assemblée générale et inscriptions Jeudi 23 juin.

Bilan annuel et inscriptions.

A cette occasion, nous vous communiquerons autant que possible les heures de cours pour la rentrée de septembre.

Si la date des inscriptions était passée lors de la parution de cet article, vous pouvez nous contacter au **02 41 63 36 67**

(Magalie Braud)



# Associations

**BÉ-LÉGER FOOTBALL CLUB**  
**E.S.S.L. VOLLEY**

## COORDONNÉES

### ▲ BÉ-LÉGER

Eric Moreau,  
secrétaire du club :  
**06.72.12.46.94**

Dominique Marseau,  
secrétaire adjoint  
(Bégrolles en Mauges) :  
**02.41.71.32.70**

mail : be-leger.fc@orange.fr

### ▲ VOLLEY BALL ST LÉGER

Jean-Etienne TIGNON  
**02.41.71.25.28**

## ▷ BÉ-LÉGER FOOTBALL CLUB

Reprise de l'entraînement pour les seniors et U19 le vendredi 12 août 2011 à Saint Léger (19h15).

Les dates de reprise de l'entraînement pour les autres catégories, seront affichées au stade fin août.

### Dates à retenir pour la saison 2011-2012 :

- tournoi de belote le jeudi 10 novembre 2011 à Saint Léger.
- soirée dansante le samedi 18 février 2012 à Bégrolles.

Enfin, toute personne pouvant apporter sa contribution au sein du club (que ce soit pour encadrer ou pour effectuer d'autres tâches) est la bienvenue. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !



## ▷ ESSL VOLLEY

### Effectifs 2010-2011

2 équipes masculines : une équipe en Régionale 2 et l'autre en Départementale 1.  
Ecole de volley : 12 enfants de 7 à 11 ans.

### Résultats 2010-2011

R2 : 7<sup>ème</sup> sur 12.  
D1 : 1<sup>er</sup> sur 10.  
Jeunes : entraînement tous les 15 jours + 1 plateau par mois.

### Objectifs 2011-2012

Reconduire l'École de volley, le samedi matin (1H) avec un entraîneur diplômé.  
Création d'une équipe détente.

### Temps forts :

Tournoi extérieur du jeudi de l'Ascension  
Vendredi 16 septembre 2011 : Trophée des Mauges (tournoi de préparation)

### EVENEMENT 2011 :

Le club a organisé avec succès son premier tournoi de Tac-Tik, avec au total 69 équipes. Il sera donc reconduit l'année prochaine.

Le club est à la recherche de nouveaux joueurs masculins comme féminins de tous niveaux et de tous âges pour compléter ou créer des équipes jeunes, seniors ou même détente (match en semaine). Il est possible de venir participer à plusieurs entraînements avant de vous engager.

**Bonne vacances.**







# Association

## SAINT LÉGER CYCLOTOURISME

### COORDONNÉES

▲ **CYCLOTOURISME**  
Jean Lemaitre,  
15, rue Cesbron Lavau  
02.41.56.22.67

▲ **SITE INTERNET - BLOG**  
[www.saintlegercyclisme.fr](http://www.saintlegercyclisme.fr)

### ▷ **CYCLOTOURISME**

#### **IL FAIT BON ROULER AVEC SAINT LEGER CYCLOTOURISME**

Saint Léger Cyclotourisme ne pouvait avoir un meilleur slogan «S.L.C. – Salut les Copains» ! Oui, car ce club, ouvert à toutes et à tous, se veut être avant tout un lieu de rencontre au sein duquel la pratique du vélo loisir, sans esprit de compétition, dans la convivialité, sont les bases principales de sa création. Il faut se référer à la sortie familiale et la réussite aux bords de Sèvre, début Mars 2011, pour s'en convaincre !

Il est possible de faire du vélo chaque mercredi à allure modérée, (départ 14h00 Parc de la Mairie), le jeudi sur un rythme plus soutenu, (départ à 13h45 Parc de la Mairie), le dimanche matin, (départ 8h00), pour des randonnées organisées par les clubs voisins de la région. Dans un souci d'accueillir les dames ne pouvant se libérer en semaine, Saint Léger Cyclotourisme envisage d'organiser une sortie à allure modérée le samedi. Le club est à la disposition de tous les adeptes du vélo loisir tous les lundis à sa permanence tenue à partir de 20h00 à son siège social du Landreau, Parc de la Mairie à Saint Léger sous Cholet, ou près de son président : Jean Lemaitre, 15, rue Cesbron Lavau, 49280 - St Léger sous Cholet, tél. 02.41.56.22.67.

#### **Les projets pour la saison 2011**

Saint Léger Cyclotourisme se doit d'être présent dans les randonnées réalisées par les clubs de la région. Il doit entretenir de solides amitiés acquises au fil des ans, de s'intéresser aux rouleurs plus expérimentés. C'est ainsi que cette année, le club saint légeois est engagé dans «la Route des Monts» à Tennie (72), la «Sylvanaise», la «Pontcéanaise» à Angers, la Jean René Bernaudeau, en Vendée, le «Paris-Brest-Paris», et «l'Ardéchoise».

Mais Saint Léger Cyclotourisme est également présent à la «Randonnée du Comité d'Agglomération du Choletais», aux «Saint Léger de France», ainsi qu'à la Semaine Fédérale. De quoi remplir une grande saison !

#### **Un grand moment : la randonnée du boudin**

Cette année 2011, la «Randonnée du Boudin» à Saint Léger sous Cholet aura lieu le dimanche 23 octobre. Comme il est de tradition, Saint Léger Cyclotourisme recevra la foule des marcheurs, vététistes, cyclos, pour une matinée à la fois sportive et festive. La dégustation à l'arrivée du fameux «boudin-mogettes» est un instant fort dans cette journée qui reste un grand moment dans l'histoire du club.



« Cyclos et marcheurs de Saint Léger Cyclotourisme sur les bords de Sèvre, à Buchet pour une belle journée familiale ».





# Association

CARISPORT

## ▷ TOURNOI CARISPORT

Cette année, le tournoi CARISPORT se déroulera les 20 et 21 août.

Nous fêtons notre 20<sup>ème</sup> tournoi, et à cette occasion, plusieurs animations sont prévues tout au long de ce weekend : randonnée entre les communes organisatrices, vol en hélicoptère.

Avant toutes choses, nous tenons à remercier du fond du cœur tous les bénévoles, toutes les associations st légeoises, tous les annonceurs sponsors, et aussi la municipalité. Certains de l'ensemble de ces acteurs sont présents depuis le début de l'aventure. D'autres ont pris le train en marche. Nombreux sont ceux qui attraperont le virus, et n'en guériront pas. Abnégation, fidélité, des mots qui signifient l'engagement aveugle de ces femmes et hommes pour une cause noble : La Solidarité !

Une fois encore, **les bénévoles des associations de St Léger** sont sollicités pour nous aider dans l'organisation de ces deux jours.

Nous comptons sur eux pour assurer les entrées, les services de bar, le stand des enveloppes, le montage et démontage des stands. Bien entendu, nous les félicitons pour tout le travail réalisé chaque année dans la bonne humeur et le don de soi. Nous souhaitons que les bénévoles du football, qui assureront, comme chaque année, le traçage du terrain, et que nos «retraités», seront toujours présents pour donner de leur temps.

ATTENTION ! Cette année, plus que d'habitude, nous demanderons aux bénévoles de prendre leur carte de membre à 2€. En échange, il leurs sera remis le nouveau teeshirt CARISPORT. **Mais cette année, en plus, cette carte leurs permettra d'assister gratuitement à un match de l'équipe pro de basket de Cholet, et à la soirée CARISPORT prévue juste après le match.** Cette soirée sera une façon de vous remercier tous !

Nous pensons aussi que le comité des fêtes de St Léger nous prêtera les stands et tout le matériel pour ce weekend.

Nos sponsors, fidèles depuis si longtemps seront présents dans notre livret du tournoi et nous espérons qu'ils nous soutiendront encore longtemps.

N'oublions pas la Municipalité de St Léger ainsi que les employés communaux grâce à la logistique, la mise à disposition des terrains de football

et des équipements communaux. Elle assurera, encore une fois, la réception de l'équipe de Sochaux le jeudi soir (18 août), à leur arrivée.

Enfin, les familles d'accueil, anciennes et à venir, qui hébergent gratuitement les joueurs de Sochaux pendant ces 4 jours, jouent aussi un rôle majeur. Sans elles, rien ne serait possible.

**Nous lançons d'ailleurs un appel pour trouver de nouvelles familles d'accueil, en espérant que le témoignage qui suit donnera envie à un grand nombre de le devenir.**

Venez nombreux soutenir les équipes qui viendront jouer à St Léger cette année, plus particulièrement Sochaux. Un groupe de supporters existe dans plusieurs communes, alors pourquoi pas à St Léger qui, nous l'espérons, fera une très bonne performance.







# Association

CARISPORT

*Nous sommes, Catherine et Moi, installés depuis peu à St Léger sous Cholet. Nous découvrons et apprécions cette commune pour son côté à la fois paisible et festif, dynamique et reposant, chaleureux et ouvert.*

*Peu de temps après notre arrivée, nos voisins nous proposent d'être famille d'accueil pour le tournoi CARISPORT. Enthousiastes, nous acceptons sans hésitation. Il n'est pas toujours aisé de s'intégrer quand on est nouveau. Voilà l'occasion de s'offrir une nouvelle expérience, de connaître d'autres habitants de la commune et d'apporter notre soutien à une association qui aide les personnes handicapées en difficulté à pratiquer du ou leur sport. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette expérience fut tout à fait convaincante !*

*Pour cette première, tout est nouveau pour nous. Il y eu en premier lieu, l'accueil de nos deux jeunes footballeurs : Jocelyn (gardien de but) et Quentin (défenseur polyvalent) lors de la réception a la salle communale.*

*Puis notre première soirée avec eux, on découvre de jeunes footballeurs de 18 ans, intégrés en centre de formation dans un grand club professionnel. Ce n'est pas nécessairement paillettes, faste, argent facile, mais bien le contraire : rigueur, discipline, travail et la conscience de devoir « bosser dur » pour réussir et faire .... rêver le public !*

*Et ensuite, tout s'enchaîne et on se prend « au jeu » !*

*Chargés de véhiculer nos protégés, nous nous déplaçons à JALLAIS et au MAY SUR EVRE pour suivre leurs matches et les exploits de nos jeunes sochaliens que nous supportons ardemment. Un comble car, à l'origine, je suis supporter du FC Nantes, et ma compagne est très peu concernée par le foot. Nous participons à des soirées festives mais sérieuses (nos joueurs doivent être couchés tôt !), dont une soirée grillade au stade avec toutes les familles d'accueil, de quoi créer une cohésion supplémentaire.*

*Nous gérons l'après midi « quartier libre » pour les jeunes et leur proposons diverses activités dont la piscine de Cholet (on reste dans le sport !)*

*Vient enfin le dimanche et la grande finale au stade du MAY SUR EVRE. Des milliers de personnes, une chaude ambiance, du spectacle, des photos de groupe, et un petit résultat pour nos sochaliens. Mais peu importe, le pari est gagné pour tout le monde, et pas seulement pour nous : un super tournoi, une belle ambiance, des relations humaines enrichissantes et une participation active pour soutenir Carisport, formidable association qui aide les personnes handicapées et défavorisées à pratiquer du ou leur sport.*

*Ce n'est pas que le football qui est gagnant, mais aussi la passion, la générosité, et l'esprit d'équipe. Rendez-vous au prochain tournoi, cet été, avec pourquoi pas à la clé, la victoire de SOCHAUX, grâce à l'accueil et au soutien de tout St Léger !*

Michel LENORMAND  
Catherine PLUCHON MATIGNON





# Associations

**MENTH' A L'EAU**  
**SOPHROLOGIE**

## COORDONNÉES

### ▲ MENTH' A L'EAU

Contact et inscriptions :

Bernard PASQUET  
02 41 58 81 74

M-Christine DAVID  
02 41 56 21 50

### ▷ MENTH' A L'EAU

L'association Menth'à l'eau permet à une soixantaine d'adultes, (hommes et femmes), de participer à des cours d'aquagym.

Les cours ont lieu sur deux sites différents :

- Piscine **AQUALYS** à Toutlemonde  
le mercredi de 10h à 10h45.  
Tarif : 202 € pour 31 cours.
- Piscine **AQUATEC** à St Macaire en Mauges  
le mardi de 14h30 à 15h15  
(15 mn de nage libre suivi de 30 mn de cours).  
Tarif : 140 € pour 31 cours  
**ou** Le vendredi de 16h30 à 17h30  
(45mn de cours suivi de 15 mn de nage libre).  
Tarif : 198 € pour 31 cours.



Une réduction de 5 € est faite sur la cotisation pour les adhérents de St Léger et les adhérents de St Christophe, (Ces deux communes versent une subvention à l'association. Les cours ont lieu de septembre à juin, hors vacances scolaires.

### ▲ SOPHROLOGIE

Renseignements :  
Marie Jeanne ARNOU  
06 87 17 22 89

### ▷ SOPHROLOGIE ST LÉGER SOUS CHOLET

La sophrologie permet de se détendre physiquement et mentalement. Elle aide à dénouer les tensions musculaires ligamentaires, prévenir et gérer le stress, ainsi qu'à mieux gérer ses émotions.

Le cours a lieu le lundi soir à 18h25 à 19h25 à la salle polyvalente du pôle culturel.

Les inscriptions se font fin juin début juillet.







# Association

A.E.L.A.

## INFORMATIONS

▲ **AELA**  
Marylise POUVREAU  
au 02 41 58 15 09

▲ **MULTI-ACCUEIL**  
au 02 41 56 26 59



## ▷ ASSOCIATION ENFANCE LOISIRS ANIMATION

Afin de répondre aux besoins des parents, l'Association Enfance Loisirs Animation a développé des services d'accueil, de garde et d'animation de loisirs socio-éducatifs et culturels pour les enfants âgés de 0 à 11 ans.

Dans ce but, l'AELA a mis en place différents services, notamment :

- L'éveil corporel
- Les matinées récréatives
- Un Multi-Accueil
- Un Accueil de Loisirs
- Un Accueil Périscolaire

Toutefois, l'AELA reste une association loi 1901, gérée par des bénévoles (parents, habitants...) avec l'appui d'une équipe de professionnels.

Le Multi-Accueil propose aux parents différentes possibilités pour la garde de leur enfant, qu'elle soit régulière ou occasionnelle. Il est également au service des assistantes maternelles.

Il permet à l'enfant de faire l'apprentissage à la vie en collectivité, et de participer à des activités d'éveil.

### Le Multi-Accueil propose :

- l'accueil occasionnel (ou halte-garderie) : pour les enfants de deux mois à six ans dans la limite de 16 heures par semaine.
- l'accueil régulier pour les enfants de deux mois à trois ans dont les parents ont une activité professionnelle ou assimilée.
- l'accueil passerelle-école : 4 places sont réservées aux enfants scolarisés le matin seulement. Le trajet école-multi-accueil est placé sous la responsabilité des parents.

L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants âgés de 2 à 12 ans fréquentant les écoles maternelles et primaires, publiques ou privées de Saint Léger sous Cholet. Il s'effectue à la Maison de l'Enfance, le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire, de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00.

L'accueil périscolaire est encadré par une équipe d'animateurs professionnels

diplômés : BEATEP, BAFA et CAP Petite Enfance.

Les enfants ont la possibilité de prendre un petit-déjeuner le matin.

Le soir un goûter est servi à tous les enfants. Des activités sont proposées aux enfants s'ils le désirent (jeux de société, jeux d'imitation, jeux extérieurs, jeux de manipulation, jeux de construction...). Un espace est mis à disposition de ceux qui souhaitent faire leur travail scolaire.



L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans, de 7h00 à 18h30. Les enfants sont répartis en trois tranches d'âge : PS/MS : Zigoto's, GS/CP : Malino's et CE1-CM2 : Tôdons.

Il s'effectue à la Maison de l'Enfance le mercredi pendant les semaines scolaires et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Il y a différentes formules d'accueil possibles, journée avec repas, journée sans repas, demi-journée avec repas et demi-journée sans repas.

L'accueil de loisirs est encadré par une équipe d'animateurs professionnels diplômés : le mercredi : BEATEP, BAFA et CAP Petite Enfance et d'animateurs vacataires pendant les vacances : BAFA et stagiaire BAFA.

Des activités pédagogiques sont proposées aux enfants (jeux de société, jeux d'imitation, jeux extérieurs, jeux de manipulation, jeux de construction, bricolage, grands jeux, sorties...). Les activités sont diverses et variées.



# Association

PARENTS D'ÉLÈVES  
LES TILLEULS

## COORDONNÉES

### ▲ APE "LES TILLEULS"

Céline Chauvet, présidente  
02 41 70 80 57

## ▷ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES «LES TILLEULS»

Il fait bon grandir et apprendre à l'école privée «Les Tilleuls», riche d'un cadre d'Enseignants disponibles et à l'écoute de nos enfants.

Tournés vers l'avenir, des Parents Bénévoles se réunissent en association, et déploient toute leur énergie pour mener à bien les différents moments de l'année où nous pouvons nous réunir.

Ceci afin de :

- Représenter les parents d'élèves auprès de l'école.
- Assurer l'entretien des locaux avec le soutien d'une équipe «Mac Gyver» de papas bricoleurs.
- Apporter leur énergie pour des actions qui permettent à l'école de financer et dynamiser des projets pédagogiques.

### Sorties scolaires :

Piscine, patinoire, bibliothèque, golf, Ribou, musée d'Art et d'Histoire de Cholet, cirque, musée du textile de Cholet, zoo de la Boissière du Doré, château de Pignerolle, festival sciences en jeux, visite d'une boulangerie, visite du marché de St Léger, concert pédagogique, sortie chez le sculpteur.

### Intervenants extérieurs :

Intervenants pour les cours de Musique et d'EPS.

Intervenants dans le cadre de :

- La sensibilisation à l'équilibre alimentaire.
- La visite de la cantine et composition d'un menu avec le cuisinier.

### Journées à thème :

- La journée au collège pour les CM, la semaine du goût, la Semaine du jardinage, sortie à la jardinerie.

### Manifestations :

- Fête de la rentrée et accueil des nouvelles familles.
- Marchés pédagogiques d'automne (octobre 2010) et de Noël (17/12/10).
- Portes ouvertes et galette des Rois (29/01/2011).
- Soirée familiale (26/03/2011).
- Kermesse (26/06/2011).

### Chaque année, nous avons besoin que de nouveaux Parents intègrent notre Equipe :

- afin de proposer de nouvelles idées pour de nouveaux projets, et de ce fait, innover dans les propositions de manifestations faites à nos enfants.

### Les Parents sont associés à la vie de l'école.

- il ne faut pas hésiter à «bouger», comme nous le demandons à nos enfants, nous qui sommes les acteurs de leur développement.

**Membres A.P.E.L (animation):** Céline CHAUVET, Cécile VITET, Mélanie JARRY, Nathalie ROUSSE, Léa MAMBU, Aurore BLANDIN, Magali LEFORT, Marlène CLERGEAU.

**Membres O.G.E.C (gestion) :** Jean-Yves CHEVROLIER, Delphine PINEAU, Anita CAILLAUD.

**Directrice école «Les Tilleuls» :** Katia DALAINE, à votre disposition pour tous renseignements au 02.41.56.25.25







## COORDONNÉES

### ▲ BIBLIOTHÈQUE

02.41.75.35.67

bib\_leger@agglo-choletais.fr

# Association

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### ▷ MEDIATHEQUE MUNICIPALE

La médiathèque est ouverte gratuitement à tous, pour la consultation des livres sur place, l'utilisation du poste multimédia (recherche documentaire sur internet ou par CDRom). Si vous souhaitez **emprunter** des documents, demandez la carte, elle sera faite immédiatement :

Pour les jeunes jusqu'à 16 ans, les étudiants (18 ans), les demandeurs d'emploi, cette carte est gratuite, ainsi que pour les adultes nouveaux St Légeois pendant un an (prendre le bon en mairie).

Pour une famille, quelque soit le nombre d'adultes, la **cotisation annuelle est de 12 €** (de date à date).

Vous pouvez alors emprunter **5 livres par carte + 2 CD** pour une durée de 3 semaines.

Depuis 2010, un système de «cartes communes» a été mis en place sur le réseau des bibliothèques de la CAC. Si le document que vous recherchez n'existe pas à St Léger, vous le trouverez peut-être au May sur Evre, à La Romagne, à La Séguinière, etc... (voir le fonctionnement dans le bulletin municipal de juillet 2010 ou demander aux permanents).

### Animation mars 2011 :

Lors du «printemps des poètes», sous un soleil magnifique, les ballons multicolores se sont envolés avec les poèmes ou les dessins des enfants. Plusieurs ont été retrouvés, le vent les avait emportés vers l'est (près de Saumur, vers Bourgueil et Montrésor, en Indre-et-Loire, et jusque dans le Cher, près de Vierzon, soit plus de 250 km !). Les cartes retournées et les photos de la journée sont affichées à la bibliothèque. De nombreux enfants et adultes ont participé avec plaisir, talent, et même gourmandise, à l'écritoire de Fatrasie dans la cour de la mairie. Tous ont eu plaisir à découvrir les rébus, charades, expressions ou proverbes «gourmands», tout en savourant le traditionnel goûter préparé par l'équipe de la BSL.

### Animations à venir :

Juillet/septembre : une sélection des valises littéraires de la BDP : romans adultes 2009, romans jeunesse 2010.

Septembre/novembre : Comment un livre vient au monde (expo BDP).

**Petit rappel de classement** : (au rez-de-chaussée : les ouvrages adultes et les BD jeunes, l'étage est réservé à la jeunesse) :

- les romans du Terroir sont classés avec les romans (pastille jaune «T»).
- les romans «vécus» sont maintenant classés avec les documentaires (pastille jaune «V»).
- les romans policiers «RP», les livres BDP ont leur classement particulier.
- et les coups de cœur (petit cœur rouge) se retrouvent partout... partez à leur recherche.

### Horaires d'ouverture, en juillet août :

Mercredi : de 10h30 à 12h et de 14h à 18h et Samedi : 14h à 17h.

A partir de **septembre**, retour des permanences du Lundi : 16h30 à 18h.





## COORDONNÉES

### COMITÉ DES FÊTES

Mme Véronique DUBOS  
06.25.25.19.37 et  
cfstlegersouscholet@yahoo.fr

# Associations

## COMITÉ DES FÊTES LES FOUS DU ROY

### ▷ COMITÉ DES FÊTES DE SAINT LÉGER SOUS CHOLET

Le Comité des Fêtes est une association qui a pour but d'animer et de créer des manifestations pour rassembler les St légeois :

- En juin, la fête de l'été avec repas champêtre et feu d'artifice.
- L'incontournable fête du boudin aura lieu le dernier week-end d'octobre.
- Le repas des aînés, comme à l'accoutumée, en novembre.
- Une nouvelle date pour la fête du printemps le 31 mars.



Pour la location de matériel, merci de nous écrire au :  
**COMITÉ DES FÊTES,**  
17 rue des métiers 49280 St Léger sous Cholet.

Nous sommes juste une petite poignée de bénévoles pour créer et maintenir la tradition de ces animations. Ces fêtes, vous les connaissez toutes. Elles reposent sur l'énergie et la bonne volonté de quelques-uns.

Pour qu'elles continuent à exister et faire de ST LÉGER une commune active, venez nous rencontrer, nous rejoindre, pour participer à leur élaboration et apporter vos idées.



### LES FOUS DU ROY

02.41.56.23.93

### ▷ L'ASSOCIATION DES FOUS DU ROY

Les Fous Du Roy, ce sont 55 acteurs amateurs, adultes, jeunes et enfants à partir de 10 ans, qui participent à des ateliers encadrés par des formateurs chevronnés passionnés de théâtre.

C'est l'occasion pour chacun de se découvrir dans des rôles parfois inattendus, de prendre de l'assurance dans son expression, d'élargir son imaginaire, de participer à un projet commun, de connaître le stress et l'euphorie de monter sur scène ! Le tout dans un esprit ludique et détendu !

Chaque printemps, le temps d'un week-end, chaque troupe présente le travail réalisé pendant l'année au public souvent conquis avec une variété de styles toujours renouvelée : Comédie, Drame, Tragédie, Comédia Del Arte, Burlesque, Improvisation .....

Certaines troupes se lancent dans des exercices d'écriture et présentent leur propre création.

Les troupes, réparties en fonction de l'âge, sont ouvertes à tous, enfants à partir du CM1, jeunes, adultes, débutants et confirmés .... Il suffit juste de venir avec son envie de jouer et de se lancer .....

Alors si «Les Feux de la Rampe» vous titillent, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Cours d'octobre à juin - (Tarif 2010/2011 : 28 € par trimestre)







# Association

LES AMIS DE LÉO

Le site des St-Léger :

<http://www.stleger.info>

100 ans d'enfances à St-Léger :

<http://www.stleger.info/enfances>

Lettres de Valentin

à ses parents (1882-1886) :

<http://www.stleger.info/valentin>



Déjeuner aux canotiers

## ▷ L'ASSOCIATION LES AMIS DE LÉO

Forte de 24 membres actifs et d'une dizaine de membres sympathisants, ses objectifs sont d'entretenir et développer l'amitié qui existe entre les 73 Saint-Léger de France et d'ailleurs, de participer à l'assemblée nationale des Saint-Léger, qui organise tous les deux ans un grand rassemblement, de transmettre la mémoire de Saint-Léger-sous-Cholet à travers

les ouvrages «Visages de Saint-Léger», de partager l'histoire et le vécu du siècle dernier, tel le Petit-Anjou. Les journées du patrimoine et diverses animations sont mises en place au long de l'année : expositions artistiques, vide-greniers, circuits des épouvantails et, nouveau cette année : un marché de Noël en décembre. L'association s'inscrit également pour le week-end culturel communal qui aura lieu en juin 2012.

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2010

#### La gare

Le site de la gare, mis gracieusement à notre disposition par la mairie, s'est embelli, avec la mise en place sur le pignon d'une jolie fresque montrant le Petit Anjou au temps de ses belles années. La façade s'est elle aussi embellie d'un trompe-l'œil nous situant à la même époque.

#### Assemblée Générale 2010 en Normandie

En juin 2010, année sans rassemblement, sept de nos Amis de Léo, dont les deux coprésidents, sont allés en Normandie à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, dans la banlieue rouennaise. Un mini rassemblement qui a permis à l'association nationale de valider son assemblée générale et à la centaine de personnes présentes de découvrir un nouveau Saint-Léger avec son histoire et son patrimoine et de visiter le vieux Rouen tout proche.

#### Le circuit des épouvantails

Ils étaient cinq : le chef de gare, le cheminot, le garde-champêtre et un couple d'usagers du train. Confectionnés par les Amis de Léo, respectés par la population, pendant trois mois ils ont eu de nombreux visiteurs.

#### La Journée du Patrimoine

Animée par Yves Meignan, historien local, assisté de Daniel Guyon et Bernard Péault, passionnés du passé de la commune, sur le site de la gare, un après-midi découverte des trains de légende.

#### Le vide-greniers

Une nouvelle réussite avec 64 exposants et une satisfaction générale tant des Amis de Léo que du comité des fêtes, avec qui la manifestation était couplée.

### EN 2011

#### 8e Rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs

Le 8e rassemblement dans la Vienne, à Saint-Léger-de-Montbrillais, a accueilli les 11 et 12 juin dernier, avec le faste habituel, environ 500 participants dont plus de 50 Saint-Légeois de chez nous. Parmi eux, 9 cyclos venus en sportifs, comme c'est la tradition à chaque rassemblement.

#### Les épouvantails

L'animation est reconduite. Le thème de cette année sera les Saint-Léger, en l'occurrence Saint-Légier-La-Chiésaz en Suisse, avec des sonneurs de cors des Alpes devant leur chalet. Les Amis de Léo vont tout créer de A à Z : chalet, costumes et instruments, et la visite, comme en 2010, vaudra le détour.

#### La journée du patrimoine

Le 18 septembre, près de l'église, rendez-vous avec l'histoire de l'église primitive et un mystère à élucider dans la nouvelle !

#### Le marché de Noël de la gare

Début décembre, sur le site de la gare, animations, avec artisans, artistes, producteurs locaux...



Jacques, Maurice, Michel, Bernard et Pierre aux finitions de la toiture du chalet suisse



Visite Vieux Rouen



# Associations

## MARASU LE PINCEAU LÉGER

### COORDONNÉES

▲ **MARASU**  
Mme Chantal BRIFFAUD  
Présidente  
02 41 55 54 32

### ▷ QUELQUES ÉVÈNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'ENTRAIDE

**13 novembre 2010** : «soirée du 20<sup>ème</sup> anniversaire» de l'association : les maires successifs de Marasu ont été invités ainsi que leur conjointe, Viorel MARCU est présent avec son fils Florinel, Aurel IORGA et sa femme Greka, le maire actuel étant pris par ses activités, son 1<sup>er</sup> adjoint Marian NISTOR le remplace accompagné de sa femme. La soirée est réussie et permet à 300 personnes, sympathisants et membres de renouveler l'amitié franco-roumaine.

**Décembre 2010** : courrier d'Adriana (directrice de l'école de Magureni) qui nous fait part d'une exposition d'icônes réalisées par les enfants de son école (fournitures achetées par l'association) dans la maison de la culture de Marasu.

**Automne 2010** : les enfants de Magureni et Marasu ont effectué un voyage-découverte de leur pays (visite des monastères orthodoxes du nord - château de Bran et Peles). Jamais sortis de leur région, ils ont pu, grâce à l'association, «ouvrir leurs horizons» et mieux connaître leur pays ....

**Janvier 2011** - projets pour l'avenir

- les «micro-crédits» sont pour le moment mis «en attente» : procédure «complexe», mais surtout sur place difficultés de «structurer» les démarches, l'incertitude sur le devenir de l'île et de la «commercialisation d'éventuels entrepreneurs»....
- **Écoles** : continuer à favoriser l'ouverture des enfants par des sorties scolaires. Les icônes réalisées par les enfants à présenter en France ?
- **Aides à des enfants «défavorisés»** : leur permettre de continuer leurs études.
- **Projet de camps jeunes en 2012** : en fonction de la motivation de la population locale.

**22 janvier 2011** : galette des rois avec les participants du voyage d'été et les représentants des communes.

**11 mars 2011** : assemblée générale de l'association, une trentaine de personnes sont présentes : bilan de l'année, rétrospectives et perspectives, puis «pot de l'amitié». Les communes-partenaires étaient bien représentées.

**20 mai 2011** : concert de chorales (20h30) (Romavoix La Romagne, Chœur du Lac St Léger, Ségui Singers La Séguinière, Les voix de Livet Cholet) dans l'église de La Romagne.

### ▷ LE PINCEAU LEGER

C'est le 5 et 6 mars dernier que les élèves d'Hervé GAUTRON, ont présenté leur travail à l'occasion de l'exposition annuelle installée dans les locaux de la Mairie.

Tout au long du week-end, le public a pu apprécier les différentes œuvres proposées par les artistes amateurs, qui chaque semaine viennent de St-Léger, le May sur Èvre, la Séguinière, la Romagne et de la région choletaise, pour suivre leur cours au Pôle culturel.

Ce fut aussi une occasion pour dialoguer avec le professeur et les membres du bureau de l'association.



École de Magureni



Maison de Marasu



Église orthodoxe de Marasu.

### COORDONNÉES

▲ **LE PINCEAU LÉGER**  
Mme Annick GAGIYOU  
02 41 62 56 94





# Associations

## LES CHORALES

### COORDONNÉES

▲ **CHORALE DE L'AMITIÉ**  
Jean COULONNIER,  
chef de chœur,  
06 71 06 01 45

Monique CHIRON,  
présidente,  
02 41 58 33 91

### ▷ **CHORALE DE L'AMITIÉ**



C'est au Pôle Culturel que se retrouve tous les lundis la chorale de l'Amitié en répétition de 14 h 30 à 16 h 30.

Les 25 choristes se déplacent aussi pour chanter dans les maisons de retraite et les foyers logements.

La chorale est également présente aux sépultures et aux mariages pour les familles qui le désirent.

La Chorale de l'Amitié est toujours en quête de nouveaux choristes, femmes et hommes, mêmes débutants, où ils seront chaleureusement accueillis

▲ **CHORALE**  
«LE CHŒUR DU LAC»  
Germaine BÉNARD  
Chef de chœur,  
02 41 75 56 32  
germaine.benard@orange.fr

### ▷ **CHORALE «LE CHŒUR DU LAC»**



La saison 2010-2011 a été marquée par diverses manifestations :

- le 3 décembre 2010 : répétition ouverte au public à l'occasion du Téléthon.
- le 18 décembre 2010 : concert de Noël avec le Chœur Aubade de Gesté.
- le 13 janvier et le 17 mars 2011 : concerts à la Polyclinique d'Arcole pour les convalescents.
- le 20 mai 2011 : concert pour la Roumanie avec les chorales habituelles de la Séguinière, La Romagne et les Voix de Livet.
- le 21 juin 2011 : fête de la musique.
- Le Chœur du Lac répète chaque mardi au Pôle Culturel, salle 1 & 2 de 20 à 22 heures.

Son répertoire est divers et varié : chants populaires, variétés, chants de Noël, chants sacrés et chants renaissance, negro spiritual.

L'association est ouverte à tous nouveaux membres, même débutants.

Il suffit de se présenter au lieu et heures des répétitions, chaque mardi soir.

**Messieurs, vous êtes les bienvenus !**

**Avis à tous les amateurs de chants.**



# Associations

ACPG-CATM

## ▷ COMPTE RENDU DU PREMIER SEMESTRE



**Concours de belote du 11 mars :** 100 équipes, très bonne participation des adhérents. (Ces concours sont les seules rentrées financières) .

**Rassemblement inter-communal du 7 avril :** St Christophe, La Séguinière et St Léger étaient présents. Cette journée a pour but de mieux se connaître entre AFN de nos communes. 90 personnes étaient au rendez vous, et ont participé aux jeux organisés (belote, palets, etc.

**Congrès départemental du Puy St Bonnet le 5 mai :** 5 adhérents nous représentaient.

Malgré son intérêt, la fréquentation à ce congrès a un peu baissé (nous vieillissons). Pas de nouveauté, outre une légère revalorisation de notre retraite.

**Le 8 mai** a eu lieu le traditionnel dépôt de gerbe au Monument aux Morts de St Léger. Hommage à nos morts pour la France. Faible assistance ! Faites un effort, s'il vous plaît. C'est une cérémonie toute simple, qui ne vous engage pas pour la journée. Départ pour La Séguinière pour la messe, le dépôt de la gerbe, et l'inauguration d'une rue des Anciens Combattants (1952-1964). La trentaine de st légeois qui avaient fait le déplacement ont participé ensuite au banquet qui clôturait la journée.

### **DATES À RETENIR :**

**Le jeudi 8 septembre :** Journée familiale salle des audouins.

**Le mardi 2 novembre :** Concours de belote au foyer municipal.

**Le vendredi 11 novembre :** Cérémonies commémoratives à La Séguinière.

**Le 5 décembre :** Hommage aux morts en AFN à Cholet.

**Le samedi 10 décembre :** Assemblée Générale Annuelle. Le matin, AG puis une nouveauté. Repas de midi. Une faible participation financière sera demandée pour le repas.







## COORDONNÉES

▲ **CLIC IGEAC**  
24 avenue Maudet - Cholet  
02.41.30.26.34  
clic-choletais@wanadoo.fr

# Associations

CLIC IGEAC  
ALCCOL ASSISTANCE

## ▷ RETRAITÉS : FAIRE LE POINT ET ÊTRE CONSEILLÉ EN UN CLIC !

Le CLIC IGEAC (Centre local d'information et de coordination de l'agglomération choletaise) est un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et de soutien aux personnes de plus de 60 ans et leur famille ainsi qu'aux différents professionnels concernés par la gérontologie.

### Vous désirez être :

- aidé dans votre vie quotidienne : ménage, toilette, habitat, courses, téléalarme, portage de repas, transport...
- informé sur les prestations et aides existantes (les différents services sur le Choletais, leur fonctionnement, leurs tarifs)
- accompagné dans vos démarches (montage de dossiers, mise en lien avec les différents services, recherche d'établissement d'hébergement...)

Le CLIC vous répond de manière personnalisée et confidentielle.

Le CLIC propose également régulièrement des temps d'échange et d'information aux retraités (réunion de soutien aux aidants de personnes âgées, groupe de parole, formations, conférences...).

### Pour vous renseigner, n'hésitez pas à contacter le CLIC IGEAC :

La coordinatrice est à votre disposition, elle vous recevra au pôle social, 24 avenue Maudet à Cholet (02 41 30 26 34), (clic-choletais@wanadoo.fr) ou se déplacera directement à votre domicile.

▲ **ALCOOL ASSISTANCE 49**  
Auguste CHARRIER  
02.41.56.33.49  
alcoholassistance49@orange.fr

Annie MAUDET  
06.82.95.43.37  
gmaudet2@wanadoo.fr

## ▷ ALCOOL ASSISTANCE 49

### Etre écouté

Nos espaces de paroles ont lieu à la ferme des TURBAUDIÈRES Rue AZAY LE RIDEAU à CHOLET

### Etre entendu

**Espace de paroles pour TOUS,**  
le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 20H30  
**Espace de paroles des MALADES,**  
les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois à 20H30  
**Espace de paroles pour L'ENTOURAGE,**  
le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois à 20H30,  
Salle indépendante de celle des malades

### Echanger

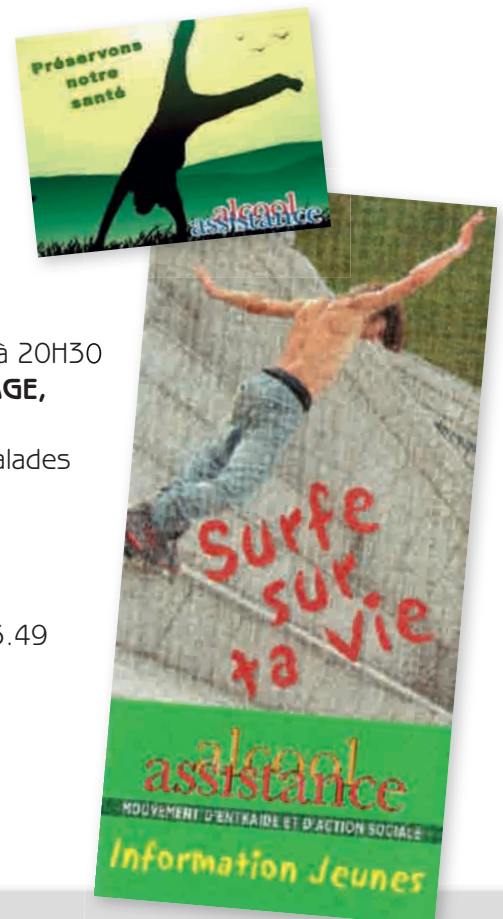
### Partager

Sans jugement

En toute confidentialité

**Responsable :** Auguste CHARRIER, tél. 02.41.56.33.49  
alcoholassistance49@orange.fr

**Entourage :** Annie MAUDET, tél. 06.82.95.43.37  
gmaudet2@wanadoo.fr









▲ ESPACE CONSEIL  
HABITAT  
DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU CHOLETAIS.  
N° Vert 0800 300 132  
Appel gratuit  
depuis un poste fixe

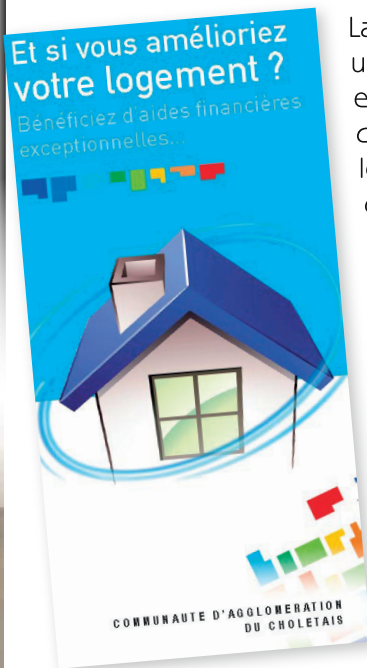
**Permanences**  
Le lundi de 9h30 à 12h30  
et de 14h à 17h  
Le jeudi de 10h à 13h

# Information

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT TRANSPORTS SCOLAIRES



### ▶ ET SI VOUS AMÉLORIEZ VOTRE LOGEMENT ?



La Communauté d'Agglomération du Choletais lance une opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et un dispositif d'aides aux économies d'énergie, destinés à conseiller et aider financièrement les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement.

En partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Général de M&L, la Communauté d'Agglomération du Choletais s'engage depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et pour une période de 3 ans, à :

- Améliorer les conditions de logements des propriétaires choletais.
- Favoriser l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement.
- Développer l'offre locative de qualité à loyer maîtrisé.
- Promouvoir les économies d'énergie.

#### Qui est concerné ?

Tout particulier habitant sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Choletais

#### Des services gratuits pour tous !

- Une information générale sur les travaux d'économies d'énergie et dispositifs d'aides auxquels vous pouvez prétendre.
- L'analyse des causes de déperditions thermiques de votre logement
- La définition de son étiquette énergétique
- Une estimation du montant des travaux à envisager et des économies réalisables ...

Bénéficiez de tous ces services gratuits lors d'un entretien avec un thermicien.

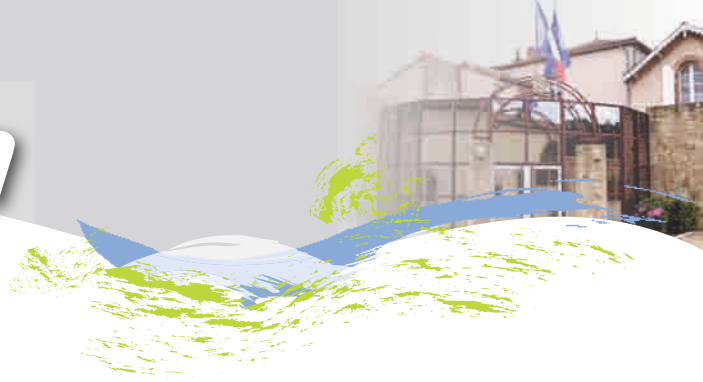
### ▶ TRANSPORTS SCOLAIRES

Les abonnés scolaires Choletbus ont reçu dernièrement par mail ou par courrier un dossier d'abonnement.

Ce dossier est à retourner, complet le plus tôt possible à Choletbus, sans quoi la délivrance de la carte d'abonnement ne pourra être garantie à temps pour la rentrée. Ensuite, une permanence aura lieu le lundi 29 août, de 17h00 à 19h00, salle du Pôle culturel aux Granges du Landreau à ST LEGER, où les abonnés pourront retirer leur titre d'abonnement.



# Information



**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

**LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

service communication préfecture de police DCCOM

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DES COLLECTIVITÉS  
LOCALES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

POLICE NATIONALE

Gendarmerie Nationale

## ▶ CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
  - Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
  - Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.
  - N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
  - Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
  - Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
  - Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
  - Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...
  - Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
  - .....

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils et de beaucoup d'autres, sur la plaquette éditée par le Ministère de l'Intérieur, à lire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.interieur.gouv.fr>, rubrique A votre service, votre sécurité. Des exemplaires sont également disponibles dans le hall d'accueil de la Mairie.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

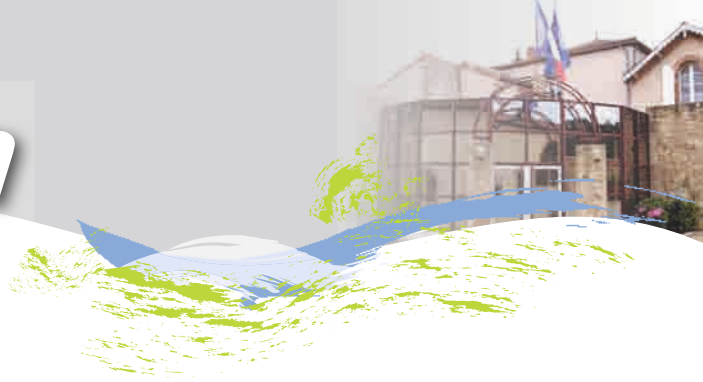
**Dans le cadre des opérations «TRANQUILLITÉ VACANCES» organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées**



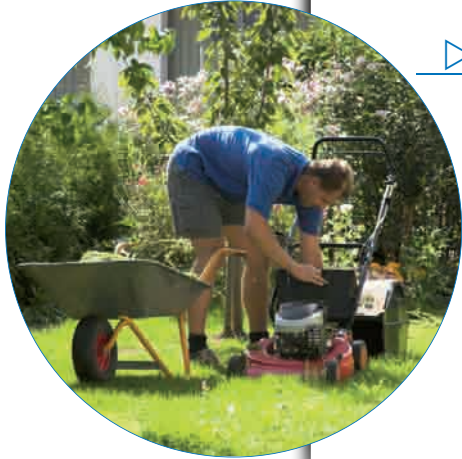


# Information

## RÉGLEMENTATION



### ▷ BRUIT – TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE



Pour le respect de chacun et afin de préserver la tranquillité publique, nous vous rappelons les textes en vigueur, relatifs aux travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel.

L'utilisation des tondeuses, pompes d'arrosage, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies ..., ne peut se faire que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### ▷ LES FEUX DE PLEIN AIR

Les feux de plein air ou foyer à l'air libre sont interdits du **15 février au 30 avril** et du **1<sup>er</sup> juin au 15 octobre** de l'année.

Sont considérés comme «FEU DE PLEIN AIR» ou «FOYER A L'AIR LIBRE», toute combustion, avec ou sans flammes apparents, effectuée hors d'une enceinte conçue à cet usage.

À toute période de l'année, lorsque les conditions météorologiques l'exigent (vent fort), il est INTERDIT à toute personne de porter ou d'allumer un feu de plein air ou foyer à l'air libre.

Les incinérateurs, les cheminées d'âtre extérieures et les autres équipements similaires, en relation directe avec l'habitat ou avec une activité professionnelle, peuvent être utilisés sans restriction si, par leur construction et leur entretien, ils présentent toutes garanties de sécurité et sont installés conformément aux règles de sécurité. En toutes circonstances, les fumées ne doivent jamais gêner le voisinage.

Les barbecues mobiles ou transportables, conformes aux normes françaises ou européennes, sont autorisés en toute période dans les terrains de campings déclarés et ainsi que dans les lieux aménagés à cet effet.



### ▷ NOS ANIMAUX A QUATRE PATTES !

Dans le bulletin n° 64 du mois d'avril (page 15) nous évoquons les règles de propreté afin d'éviter la pollution canine des trottoirs et espaces publics.

Nous rappelons aujourd'hui, l'interdiction de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, les parcs ou jardins ... Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

De même, les propriétaires et détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>nde</sup> catégorie doivent être obligatoirement titulaires d'un permis de détention délivré par le maire de la commune.

Il prend alors la forme d'un arrêté municipal et les références de l'arrêté sont inscrites dans le passeport européen du chien.

Tous renseignements et démarches peuvent être obtenus au secrétariat d'accueil de la Mairie.





# Histoire



## ▷ SAINT-LÉGER DU BOURG À LA COMMUNE Cinquième partie

**Nota** « Cette 5<sup>ème</sup> partie débute par la suite de la délibération de la Commission syndicale de la section de Saint Léger, en date du 3 Avril 1862, restée inachevée dans le bulletin n°63 de Janvier 2011 »

**4°.** Ils disent encore : « Que les intérêts de la section de Saint LÉGER ont toujours été protégés avec autant et plus de soins même que la section du MAY, notamment lors de l'ouverture du chemin n° 13, où LE MAY dit avoir fait des sacrifices énormes » Ce chemin n'a cependant qu'un kilomètre de

longueur sur St LÉGER. Combien la section de Saint LÉGER n'a-t-elle pas fait aussi et ne fait-elle pas encore tous les jours des sacrifices énormes pour le chemin d'intérêt commun n° 47 dont les deux extrémités de ce chemin sur la commune du MAY sont à plus de dix kilomètres de St LÉGER.

Les habitants de cette section étant à une distance aussi éloignée ne peuvent faire leurs prestations en nature, ils sont donc toujours contraints de les payer en argent, ce qui devient très onéreux pour les habitants de la campagne qui ont chez eux de très mauvais chemins. Où est donc la bonne volonté ? LE MAY n'a jamais rien fait pour les intérêts de la section de Saint LÉGER.



**5°.** « Un motif d'intérêt général »

Nous admettons que plus il y a de ressources, plus il est facile de couvrir les dépenses, c'est une vérité de Monsieur La Pallice, mais ce que nous n'admettons pas c'est que la commune du MAY soit dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins sans le secours de Saint LÉGER, elle a été dotée par un bienfaiteur d'une très belle maison. Depuis quelques années elle a aussi tous les établissements utiles, qui faits à neuf, ne nécessiteront pas de grandes réparations d'ici bien des années. La commune du MAY fera donc facilement face à toutes ses dépenses, d'ailleurs ses habitants devraient avoir une plus haute idée d'eux mêmes, ils sont plus riches qu'ils ne le disent : Il y a orgueil à se targuer de sa richesse, mais il y a honte et opprobre à mendier sans besoins.





# Histoire



6°. A cet exposé : que la traversée du bourg de Saint LEGER par plusieurs grandes routes et la proximité de CHOLET, exigent une autorité municipale dont la force ne serait pas susceptible d'être méconnue pour maintenir l'ordre.

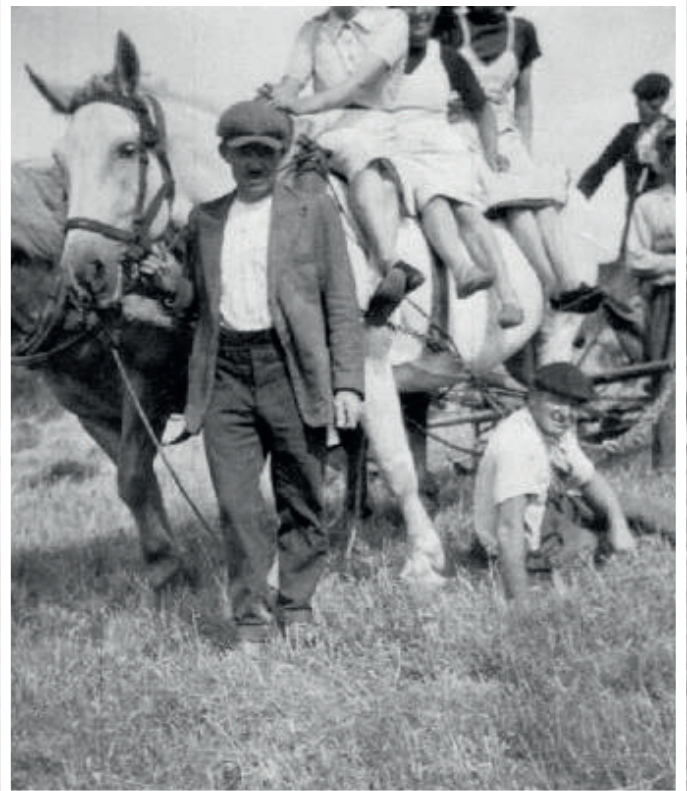
Les opposants disent : «que Saint LEGER a un adjoint et cinq conseillers municipaux, que l'adjoint peut aussi bien mettre l'ordre qu'un maire dans l'absence de ce dernier» Quel pouvoir peut avoir à Saint LEGER un adjoint sans municipalité ? Il ne peut ni remplir un livret, ni légaliser la signature d'un patron sans que l'ouvrier soit obligé d'aller au chef-lieu y faire apposer le cachet de la mairie. Si cet adjoint dresse un procès-verbal, il est aussi lui même obligé d'aller au chef-lieu pour les mêmes motifs. Combien de fois n'est-t-il pas aussi arrivé aux habitants de la section d'avoir affaire à la mairie et de n'y trouver personne et

de se trouver dans l'obligation d'attendre plusieurs heures pour ne pas faire un nouveau voyage. Et on ose alléguer que ces déplacements si fréquents ne sont pas préjudiciables aux habitants de Saint LEGER.

7°. **La métairie de la Rivière Gabillon a toujours été de Saint LEGER depuis qu'il a été érigé en paroisse (en 1803). Cette métairie a été vendue en 1857 en deux parties, une seconde ferme a été construite sur une des parties. Ont dit à cela : «que la nouvelle ferme appartient à la section du MAY et que l'on se fait fort de le prouver par le propriétaire et la rumeur publique» C'est précisément cette preuve que nous demandons. Il existe un décret de M. Charles MONTAULT, évêque d'Angers, donné à Paris l'an 1802 (le 21 Vendémiaire an XI), approuvé par le second consul en l'absence du Premier, le 19 Brumaire même année qui limite la paroisse de Saint LEGER et celle du MAY.**

Depuis cette époque les choses ont bien changé de face pour la section de Saint LEGER, attendu que les métairies de la Malville, de la Casse, de la Trolière, des Grand et Petit Plessis et du Plessis Tilleau qui faisaient partie de la paroisse de Saint LEGER ont été envahies par le MAY en 1827 ou 1828. Les limites qui existaient entre le MAY et Saint LEGER avant cet envahissement n'existent plus. Maintenant, nous prions les opposants de nous faire connaître leurs droits et leur nouvelle limite.

Saint LEGER contient huit cabarets, auxquels il convient d'en ajouter deux autres situés il est vrai, dans la commune de CHOLET, mais contigus au bourg, dont l'un, spécialement, n'en est séparé que par une rue de six mètres de largeur, c'est donc en réalité dix cabarets qu'il faut compter. (Nombre exorbitant qui excède ceux de la commune du MAY et de la plupart des plus grandes communes de l'arrondissement)





# Histoire

La commission syndicale à l'unanimité demande aux instances la présence d'une forte autorité dans le bourg de Saint LÉGER pour maintenir l'ordre qui est souvent troublé par le passage fréquent d'étrangers et par la lie de la population de Cholet, qui refoulée par la police vient souvent apporter les brandons de la discorde dans Saint LÉGER si éloigné du chef-lieu.

La commission se résumant, dit encore qu'il est urgent et de toute nécessité que la section de Saint LÉGER soit érigée en commune distincte de celle du MAY. Elle déclare en outre que chaque commune aura les ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins, que la section de St LÉGER n'aura à s'imposer aucune charge extraordinaire pour l'établissement d'une maison communale. Elle profitera à cet égard de la libéralité d'un de ses habitants. Qu'elle est composée de propriétaires ou fermiers aisés à ce point qu'ils ont pu, avec leurs propres ressources bâtir une très belle maison d'école, les murs du jardin du presbytère, les murs



des cours et du jardin de l'école, que dans ces conditions il sera toujours facile de constituer une administration municipale et que cette section formant une nouvelle commune qui promet d'acquérir une très grande importance en raison de sa proximité de la ville de Cholet.

La commission termine en disant que le gouvernement de l'Empereur peut compter sur la reconnaissance de cette future commune et que cette érection donnera aux habitants de cette section tous les avantages qu'ils réclament avec tant d'instance, à savoir bien être, ordre et tranquillité.

Par tous les motifs qui précèdent et ceux exprimés dans la pétition du 14 Juillet 1861, la commission syndicale supplie l'autorité supérieure de vouloir bien les prendre en considération et d'ordonner que la section de Saint LÉGER soit érigée en commune.

Clos et arrêté à Saint LÉGER commune du MAY, le jour, mois et an que dessus.

**Ont signé :** Félix DEHARGUE jeune - C. MORICET - MAURAT Alexis - DAVID Jacques - MERLET - J. BARREAU - BOUTRÉ - Joseph AUDUSSEAU - ROUSSELOT - L. GOURAUD - Auguste DEHARGUE. BREMOND Augustin ne sachant pas signer a fait la croix.»

(Nota : les deux paragraphes en gras ci-dessus qui figuraient sur l'écrit initial, ont été supprimés dans la délibération adressée au Sous-Préfet. La commission a-t-elle jugé qu'ils étaient «hors sujet» ou n'a-t-elle pas voulu envenimer les relations futures entre les deux communes ?)

Fin de la cinquième partie  
Yves MEIGNAN

